

2.2 Accompagner la réorientation des apprenants : comment répondre à l'urgence ?



En synthèse

En cours d'année, un apprenant se démotive/démobilise, décroche ou exprime clairement un rejet de la formation qu'il a intégrée, comment accompagner son parcours ?

La période et la classe où se pose cette question sont à prendre en compte mais dans tous les cas l'accompagnement reste un incontournable.

Pour mémoire, en seconde générale et technologique ou professionnelle, l'activation du droit à l'erreur conduit à un possible changement de voie avant les vacances d'automne que cela soit intégré à Affelnet Lycée ou non.

En dehors de cette situation et pour tous les niveaux d'études, il appartient à l'établissement de mettre en œuvre le bon niveau d'accompagnement y compris en mobilisant des partenaires extérieurs et les outils d'aide à la réorientation. Des changements de filières peuvent être étudiés durant l'année scolaire, sur avis de l'autorité académique; une entrée tardive peut s'opérer sous certaines conditions.

Pourquoi se réorienter ?

En amont de toute réorientation, il convient d'explorer les causes de nature à expliquer cette volonté de changement ou les signes laissant penser qu'un changement s'impose. En effet, avant de construire un nouveau projet d'orientation, il faut essayer d'identifier les motifs qui seraient liés à des causes relevant d'une autre prise en charge (difficultés

scolaires, relationnelles, personnelles, médicales, financières).

Quand les difficultés scolaires deviennent un motif de réorientation, c'est qu'elles sont résistantes à toutes les formes de remédiation pédagogique. Peut alors se poser la question de la réorientation « choisie » ou subie, dans les deux cas un travail d'appropriation de la problématique de réorientation doit être engagé avec le jeune.

Ainsi les éléments qui déclenchent la volonté de réorientation doivent être écoutés. Le recueil de la parole du jeune est un temps central pour éviter la rupture de confiance et le décrochage scolaire, sur la base parfois de signaux faibles (démotivation/démobilisation, absences, passivité ou agitation, ...). Se pose ici l'enjeu de l'alliance de travail avec le jeune et ses responsables légaux pour ouvrir le champ des possibles à travers l'offre d'alternatives sécurisant le parcours.

Quand la volonté de réorientation est le fruit d'un constat d'inadéquation entre le futur métier et les ambitions du jeune, il peut y avoir une difficulté à formuler un nouveau choix, un nouveau projet. L'accompagnement pour la construction d'un nouveau parcours s'impose alors.



Quelle temporalité pour la réorientation ?

La question du temps est souvent un point délicat pour les équipes, soit parce que le moment où le jeune peut réellement mettre en œuvre son projet est trop éloigné, soit parce que ce moment est trop proche.

Le rôle de l'accompagnant demeure de ne pas précipiter les choix, d'inscrire le projet dans le moyen terme, de poser des balises et des jalons à la fois pour apaiser le jeune en sécurisant son choix et pour rassurer ses responsables légaux. Il ne s'agit ici ni de ne pas entendre et de repousser la décision ni de vite évacuer le jeune vers une solution toute faite.

Le partenariat avec le jeune et sa famille repose donc sur l'analyse de la situation en s'appuyant sur l'équipe éducative.

Sans forcément s'inscrire dans le temps long, la mise en œuvre de l'accompagnement repose sur la désignation d'un interlocuteur qui va aider le jeune à formuler ses souhaits. A travers la sanctuarisation de temps dédiés et avec de possibles aménagements de scolarité via des conventions avec d'autres établissements pour tester et anticiper la suite, l'établissement propose une solution évitant toute rupture scolaire.

Quelques clés pour l'entretien individuel et le processus global :

1- Réaliser un état des lieux partagé : quels constats sur le parcours actuel ?

- ▶ Déceptions/plaisirs : Rechercher les causes profondes du rejet/échec.
- ▶ Faire verbaliser les attentes vis-à-vis de la formation engagée
- ▶ Remonter dans le temps sur les motivations passées pour ce projet, retrouver les points d'ancrage de celui-ci.

2- Les points d'appui pour se projeter à nouveau :

- ▶ Valoriser les acquisitions et les réussites du cursus en cours
- ▶ Explorer les intérêts actuels, prendre appui sur le passé quand le jeune dit ne pas savoir ce qu'il veut faire (NB: problème de confiance en soi) et sur les activités conduites.
- ▶ Analyser le rapport familial aux études et s'interroger sur les attentes sociales+économiques

3- Les perspectives et démarches à engager

Si verbalisation d'un projet de réorientation clair : le valider par des recherches (documentations, interviews) puis immersion métier/formation. Mobiliser les conventions avec des établissements (mini-stage, immersion), les conventions stage découverte en entreprise pendant les vacances (Chambres consulaires)

Si aucune piste valable: prévoir un temps de réflexion (Centre d'information et d'orientation - CIO)

Ne pas s'engager dans une stratégie d'essai erreur tout azimut

Procéder par étape : baliser le temps pour le jeune avec le rappel des échéances (procédures d'orientation et d'affectation).

4- En fin d'entretien, faire l'état des points discutés des avancées et des perspectives

EN SAVOIR PLUS



L'orientation, un projet scélérat ? Article de Alain Boissinot au 42^e colloque de l'AFAE - 2021 :

<https://www.afae.fr/wp-content/uploads/2021/01/Boissinot-Lorientation-un-projet-sclerat.pdf>

Guide pour conduire un entretien d'orientation

https://chlorofil.fr/fileadmin/user_upload/03-actions/orientation/guide-entt-orient.pdf

«L'anchrochage», trouver des solutions au décrochage scolaire : <https://chlorofil.fr/actions/orientation-reussite/decrochage/anchrochage>

